

Site minier de Salsigne : guerre d'usure entre opposants et préfet



Le flanc Ouest du stockage de Montredon, des inclinomètres permettent de vérifier la stabilité du dépôt./ Photo DDM, B.H.

La gestion de l'ancien site minier de Salsigne cristallise les opposants historiques à tous les préfets, soupçonnés de minimiser les risques et cacher la réalité du dossier.

«J'ai été complètement transparent». En marge de la cérémonie des vœux au personnel de la préfecture, le préfet Alain Thirion est un tantinet agacé. «Ce François Espuche que représente-t-il ?», s'interroge le représentant de l'Etat qui a, comme ces prédécesseurs, fait l'objet d'une singulière saillie de la part du président de l'association Gratte Papiers, à l'occasion d'une nouvelle conférence de presse (*lire notre édition d'hier*) sur la gestion des déchets miniers de Salsigne. Il faut reconnaître au préfet une certaine pertinence à la question. Gratte Papiers mais aussi poil à gratter d'une demi-douzaine de préfets, François Espuche semble avoir fait de Salsigne le combat de sa vie. Pour raisons personnelles ? Par philanthropie ?

Un Etat propriétaire, contrôleur et diagnostiqueur

En attendant, depuis une dizaine d'années, pas un représentant de l'Etat n'a échappé aux critiques. Tous ont eu droit au même traitement, à la même défiance. L'histoire de la mine de Salsigne n'est d'ailleurs peut-être pas étrangère à cet état de fait.

Ouverte en 1892, la mine a été exploitée successivement par la SMPCS (Société des Mines et Produits Chimiques de Salsigne), le BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières) via sa filiale COFRAMINES puis la MOS (Mine d'Or de Salsigne), détenue majoritairement par des capitaux australiens. En 2004, la mine a été définitivement fermée. L'État via le BRGM mais également avec la DRIRE et d'autres organismes placés sous sa tutelle, a exploité le site, gère sa réhabilitation, procède à ses propres contrôles et diagnostics : un mélange des genres aux yeux des irréductibles de la vallée de l'Orbiel. Pour autant ont-ils tort d'être aussi méfiants et critiques à l'égard de la « parole » de l'Etat et de ses représentants ? Seule certitude, les industriels privés ont bel et bien quitté les lieux sans se soucier de la gestion des déchets truffés d'arsenic ou de cyanure.

Si les uns crient au scandale sanitaire, à l'empoisonnement à petit feu, les autres s'époumonent à minimiser les risques passés ou à venir.

En ce début d'année, et après avoir présidé une CLI (Commission locale d'information) en octobre, Alain Thirion ne pouvait pas échapper aux mêmes reproches.

Reste que la communication autour de Salsigne et la transparence affichée par les deux camps varient en fonction de leurs intérêts.

Communication à géométrie variable

Lors de la dernière CLI, «une synthèse édulcorée des études du BRGM, nous a été présentée», expliquait avant-hier François Espuche. A l'entendre, le président de Gratte Papiers a dû ferrailer pour obtenir la communication des documents, qui mettent aujourd'hui en évidence un vrai problème sur le stockage du site de Montredon. «Si M. Espuche a pu obtenir ces documents, c'est bien parce que je les lui ai fournis», lance le préfet. Certes, mais les ingénieurs du BRGM auraient souhaité que ceux-ci restent confidentiels jusqu'en 2039.

On change les hommes, mais les discours restent intangibles.

Chacun droit dans ses bottes. Il y a aussi beaucoup de maladresses verbales qui tendent à discréditer. Personne ne semble plus croire personne. Les opposants s'opposent pour s'opposer quand l'Etat cache la réalité. En attendant, et là tout le monde est bien d'accord sur le sujet – quoique – l'arsenic et le cyanure n'ont pas que des origines naturelles. Ces charmants produits ont-ils favorisé l'émergence de cancers dans la vallée ? Oui, affirmait avec certitude une étude de l'Institut de veille

sanitaire à la fin des années quatre-vingt-dix. Les représentants de l'Etat (DDASS à l'époque) en doutent. Dans le même temps, la consommation de légumes ou leur commercialisation produits dans la vallée de l'Orbiel sont interdits par arrêté préfectoral. La vigne, elle, en est exempte. Le vin est buvable, mais les moûts sont quand même priés d'aller se faire voir ailleurs. Il est bon de rappeler que pour une tonne de minerai arraché on a aussi extrait jusqu'à 35 kg d'arsenic et le site de Montredon contient plusieurs millions tonnes de déchets.

B.H.

Lien : <https://www.ladepeche.fr/article/2018/01/17/2723387-la-guerre-d-usure-entre-opposants-et-prefet.html>